

Dr et Mme Wolff-Marcoscaux

Astrida le 17 février 1952.

ASTRIDA-RUANDA.

N° 110/A

*Recu le 19.2.52  
622/S.M.*

A Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi  
par l'intermédiaire de Monsieur l'Administrateur  
Territorial de et à Astrida *Vu A.J.G.*

copie pour information à Monsieur le Médecin  
Provincial à Usumbura.

ASTRIDA



13254

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai  
l'intention de m'installer comme médecin privé à Astrida. En ce  
qui concerne ma situation "Art de Guérir", je me suis mis en  
règle auprès de Monsieur le Médecin Provincial.

Jusqu'à la date du 1. avril 1952 mon programme est le suivant:

- 1) Installation d'un cabinet de consultation pour Européens et  
Asiatiques, dans les dépendances de l'Hôtel Faucon.
- 2) Installation d'un dispensaire pour autochtones dans une pro  
priété de Monsieur Léon Pire, située dans le quartier indus  
triel.

A partir du 1. avril je louerais la maison de Monsieur R.E.  
Delvaux, située avenue Royale (parcelle N° 140), qui me servira  
d'habitation et de cabinet de consultation pour Européens et  
Asiatiques? Les installations pour les autochtones continuerai  
ent à se trouver dans le quartier industriel.

Vous m'obligeriez infiniment, Monsieur le Gouverneur, en me  
faisant savoir dans un délai assez rapproché, si mon programme  
tel quel est réalisable.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression  
de mes sentiments très distingués